

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents
------------------------------------	-------------	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

05 09 11

Date d'affichage

05 09 11

Objet de la Délibération

2011-09-07
Patrimoine -
Editions

Séance du 30 septembre 2011

L'an deux mille onze

Et le trente septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JL.FALIP** (Conseil Général), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **L.SYLVESTRE** (CdC Saint-Chinian), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE
RECU LE
20 OCT. 2011
SERVICE COMMUN

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 141011

après vérification et signature

141011

Objet : Patrimoine - Editions

Dans le cadre de la stratégie territoriale de développement touristique, qui est basée sur la valorisation des patrimoines locaux et identitaires, le Pays Haut Languedoc et Vignobles procède à la publication d'éditions patrimoniales.

Ces éditions, qui s'appuient sur des études d'inventaire du patrimoine bâti, public et privé, complétées par une recherche archéologique mettant en exergue l'évolution des villages au fil du temps, sont vendues par le Pays et par la commune concernée.

La publication sur Capestang étant plus volumineuse que celles de Cessenon-sur-Orb et de Saint-Chinian, vendues au tarif unitaire de 15 €, son prix de vente au public pourrait être porté à 20 €.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée d'adopter ce tarif spécifique à cette édition.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte ce tarif spécifique à cette édition.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 30 septembre 2011.

Le Président

Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
RECEU
20 OCT. 2011
SERVICE COMMUNAL